

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.
N° 297 /Sec.R.R.

Astrida, le 9 février 1951.-

Objet:
Remise-reprise du
Territoire d'Astrida.-



Monsieur le Résident,

Suite à votre lettre n°262/Sec.7 du
2-2-1951, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour,
dûment corrigés, les 4 exemplaires du procès-verbal de
remise-reprise du territoire d'Astrida.

L'Administrateur de Territoire, ff.,
J.KIRSCH,



Monsieur le Résident du Ruanda

à

K I G A L I .-